



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
18 février 2019  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 18 février 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution [1244 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la lettre du 1<sup>er</sup> février 2019 par laquelle le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Jens Stoltenberg, transmet le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres



## **Annexe**

Conformément au paragraphe 20 de la résolution [1244 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport trimestriel sur les opérations de la Force internationale de sécurité au Kosovo pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2018 (voir pièce jointe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir le porter à l'attention des membres du Conseil.

*(Signé)* Jens **Stoltenberg**

## Pièce jointe

### **Rapport sur les opérations de la Force internationale de sécurité au Kosovo, adressé à l'Organisation des Nations Unies**

1. Le présent rapport, soumis en application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, porte sur les activités menées par la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) pendant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2018.
2. Au 31 décembre 2018, l'effectif total de la KFOR déployé sur le théâtre des opérations s'élevait toujours à environ 3 800 soldats provenant de 20 pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de 8 pays non membres de l'OTAN fournissant des contingents à cette mission. En octobre 2018, le Monténégro a rejoint la KFOR tandis que l'Estonie s'en est retirée.
3. Au cours de la période considérée, aucun problème de sécurité majeur n'a été signalé et aucune intervention de la KFOR en tant que troisième intervenant n'a été nécessaire.

#### **Point sur la situation en matière de sécurité et sur les opérations menées**

4. Au cours de la période considérée, la situation en matière de sécurité au Kosovo a peu changé, demeurant généralement stable, quoique précaire car ponctuée de problèmes et de tensions politiques. Pour qu'elle s'améliore, il faut que le dialogue facilité par l'Union européenne entre Belgrade et Pristina progresse.
5. La KFOR a continué de mener les opérations prévues par son mandat dans la zone d'opérations, qui ont été combinées à des activités coordonnées et globales de mobilisation menées par des dirigeants, notamment dans la partie nord du Kosovo traversée par un regain de tensions. Tous les événements constatés au cours de la période considérée se sont déroulés pacifiquement et n'ont eu aucune répercussion sur les activités de la KFOR. Celle-ci a maintenu un dispositif de forces souple lui permettant d'intervenir rapidement et efficacement et garantissant le maintien d'un environnement sûr et sécurisé.
6. Le 28 novembre 2018, la Force a organisé la cérémonie de passation de commandement à son quartier général, le général de division Lorenzo D'Addario (Italie) succédant au général de division Salvatore Cuoci (Italie).
7. La KFOR continue de coopérer étroitement avec d'autres prestataires de services de sécurité dans la zone d'opérations conjointes des Balkans. Du 11 au 19 octobre, elle a mené l'exercice « Silver Sabre » 2018-2, qui a réuni l'Union européenne, l'ONU et différents organismes au Kosovo afin d'évaluer et d'améliorer les capacités et la coordination des intervenants en matière de sécurité lors de catastrophes naturelles et d'urgences à grande échelle.

#### **Résumé**

8. Au cours la période considérée, la KFOR a contribué au maintien d'un environnement sûr et sécurisé dans le cadre de l'action globale menée par la communauté internationale. Sur le plan tactique, la coopération étroite entre la KFOR, la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo et le Service de police du Kosovo demeure efficace.